



Communiqué de presse

15 janvier 2020

Epreuves communes de contrôle continu (E3C) : les élèves seront les victimes de l'impréparation du ministère

Laurence Guillermou
chargée de
communication

T : 01 43 57 16 16

108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

La FCPE exige que l'inorganisation dans la passation des premières épreuves du baccalauréat 2021 ne crée par une rupture d'égalité entre les élèves.

L'inquiétude des jeunes et des parents ne fait que grandir face au flou dans la mise en œuvre de ces épreuves, aux informations contradictoires qui circulent sur leur tenue comme sur leurs corrections.

Dans son communiqué du 11 décembre 2019, puis lors de sa conférence de presse du 8 janvier, la FCPE a demandé un ajournement des épreuves communes de contrôle continu (E3C), en raison même de cette impréparation. Demande qui est pour l'instant restée lettre morte du côté du ministère.

Déjà, lors des premières discussions sur la réforme du baccalauréat, la FCPE avait souligné les limites de ces E3C, épreuves hybrides entre contrôle continu et examen, qui renforcent le stress des élèves comme le bachotage qui n'a pas de plus-value pédagogique. En l'état, les E3C ne permettent pas aux élèves de rendre compte de la diversité de leurs acquis à la sortie de leur scolarité.

A quelques jours maintenant du début du calendrier officiel des E3C, les élèves de première et leurs parents ont bien conscience de leur importance, puisqu'elles seront déterminantes dans l'obtention du baccalauréat ainsi que dans les critères de sélection post bac. La FCPE appelle à ce que les élèves ne subissent pas les contre-effets du manque de dialogue social.